



GRAND PRIX & GRAND PRIX SÉNIORS DE BOURBON



SAMEDI 11 & DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2021

RÈGLEMENT D'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales Amateurs et du cahier des charges des Grands Prix et Grand Prix Séniors.

La Ligue Régionale de Golf de La Réunion (LRGR) se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction des circonstances.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- S'inscrire à une compétition de Ligue vaut acceptation du Règlement et de l'organisation sportive de l'épreuve :
Cf Protocole Sanitaire ffgolf Covid-19 OBLIGATOIRE en annexe du présent règlement.
- Ouvert aux joueurs licenciés de la ffgolf, dans la limite des places disponibles.
- Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve (Série GRAND PRIX SÉNIORS).
- Les index pris en compte seront ceux donnés par RMS-Clubs à la date de clôture des inscriptions.

Nous vous rappelons qu'il appartient à chaque joueur d'adresser directement à la Fédération française de golf, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition en 2020 avant la clôture des inscriptions, ou, si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2020, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Tout joueur n'ayant pas préalablement transmis un de ces documents ne pourra participer à la compétition.

- **ÉPREUVE NON-FUMEURS (Vademecum 2021 : règlement général des épreuves fédérales amateurs - page 48) :** Il est interdit aux joueurs et à leur cadet de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînements et du parking.

2. NOMBRE DE PARTICIPANTS

Fixé à 111 participants maximum dont un quota de 27 places pour les Dames. Les inscrits pour le GRAND PRIX & GRAND PRIX SÉNIORS seront retenus en premier, dans l'ordre croissant des index. Les places restantes pour le CRITÉRIUM seront également attribuées dans l'ordre croissant des index. Une liste complémentaire sera établie pour pallier les défaillances éventuelles.

3. SÉRIES ET FORMES DE JEU

MESSIEURS

- **Série GRAND PRIX Messieurs : Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour**
Index inférieur ou égal à 11.4 / compte pour le Championnat Individuel de La Réunion 2021
- **Série GRAND PRIX SÉNIORS Messieurs : Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour**
Index inférieur ou égal à 11.4 / compte pour le Championnat Individuel de La Réunion Séniors 2021
- **Série CRITÉRIUM Messieurs : Stableford / 36 trous / 18 trous par jour**
Index égal ou supérieur à 11,5
- **Série CRITÉRIUM U16 Garçons : Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour**
Index égal ou supérieur à 11,5

DAMES

- **Série GRAND PRIX Dames : Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour**
Index inférieur ou égal à 14.4 / compte pour le Championnat Individuel de La Réunion 2021
- **Série GRAND PRIX SÉNIORS Dames : Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour**
Index inférieur ou égal à 14.4 / compte pour le Championnat Individuel de La Réunion Séniors 2021
- **Série CRITÉRIUM Dames : Stableford / 36 trous / 18 trous par jour**
Index égal ou supérieur à 14,5,
- **Série CRITÉRIUM U16 Filles : Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour**
Index égal ou supérieur à 14,5,

4. MARQUES DE DÉPART

- **BLANCHES** : GRAND PRIX Messieurs
- **JAUNES** : GRAND PRIX SÉNIORS Messieurs (Longueur maximum 5 800 m) / CRITÉRIUM Messieurs & U16 Garçons
- **BLEUES** : GRAND PRIX Dames
- **ROUGES** : GRAND PRIX SÉNIORS Dames (Longueur maximum 5 100 m) / CRITÉRIUM Dames & U16 Filles

5. ENGAGEMENTS

Toute joueuse ou joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux épreuves organisées par la LRGR suivantes.

5/1 - Les droits d'engagement sous la responsabilité de la Ligue Régionale de Golf de La Réunion sont de :

- GRAND PRIX & ÉPREUVE SÉNIORS
 - Abonné d'un club Réunion : 75 €
 - Autre : 80 €
- CRITÉRIUM :
 - Abonné d'un club Réunion : 60 €
 - Autre : 65 €

Pour les joueurs de 19 à 25 ans : 50% de réduction

Pour les joueurs de 18 ans et moins : les droits d'engagement sont de 15 € pour tous.

Ces droits comprennent les journées de compétition pour les joueurs de la Série CRITÉRIUM, et une journée d'entraînement pour les joueurs de la Série GRAND PRIX & GRAND PRIX SÉNIORS. !!! Une joueuse ou un joueur ayant fait la partie de reconnaissance et se désistant pour le GRAND PRIX ou le GRAND PRIX SÉNIORS sera redevable de son green fee au tarif public. !!!

5/2 - Tout joueur doit être en règle des droits de jeu antérieur (y compris green fee) vis-à-vis de la Ligue et du club hôte.

6. INSCRIPTIONS ET DÉPARTS

Les inscriptions se feront sur la fiche d'inscription LRGR disponible dans les trois clubs ou sur le site de la Ligue. Cette fiche d'inscription est à remplir et, **avant le lundi 6 septembre 2021 à 12 heures** :

- À retourner au secrétariat d'un des trois clubs, accompagnée, dans la mesure du possible, du règlement en espèces ou chèque établi à l'ordre de la Ligue Régionale de Golf de La Réunion (LRGR).

OU

- À retourner par mail avec un justificatif de virement effectué au profit de la LRGR à ligue.golf.reunion@wanadoo.fr (Préciser nom et date de l'épreuve dans l'intitulé du virement).

Exceptionnellement les droits de jeu pourront être réglés au plus tard le samedi 11 septembre au Golf de Bourbon avant le départ du Tour 1, auprès des bénévoles de l'Association sportive du Golf Club de Bourbon. Un Accueil Joueur sera mis en place à proximité du départ du trou n°1.

Les départs définitifs seront transmis aux clubs le jeudi 9 septembre 2021 au plus tard.

7. DÉPARTAGE DES EX AEQUO

En cas d'égalité pour la première place du GRAND PRIX ou du GRAND PRIX SÉNIORS, le départage en Play-off trou par trou se fera sur les trous 1, 7, 8 et 18. En cas d'impossibilité de terminer le Play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

Pour toute autre égalité, le départage se fera sur les 9, 6, 3 et dernier trou.

8. RÉSULTATS ET RÉCLAMATIONS

Toutes les joueuses et joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueuses ou joueurs non présents avec les autres joueuses ou joueurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte.

Les joueuses et joueurs doivent attendre que leur carte ait été vérifiée. La carte sera considérée comme rendue, lorsque la joueuse ou le joueur aura quitté la zone de recording.

Toute réclamation devra être formulée par écrit avant la signature des cartes de scores et remise au responsable du recording.

9. COMITÉ DE L'ÉPREUVE ET ARBITRAGE

L'épreuve est sous la responsabilité de la Commission Sportive du GCB.

Le comité de l'épreuve est constitué de :

- 1 représentant du club organisateur
 - 1 représentant de la Ligue
 - 1 représentant du corps arbitral
- leur présence est indispensable.

10. PRIX

Une liste complète des prix sera affichée au Golf de Bourbon le 12 septembre. La remise des prix se fera le dimanche 12 septembre à 18h30 et sera suivie d'un cocktail si la situation sanitaire le permet.

11. VOITURETTES

Interdites aux joueurs et à leur cadet, sauf pour les joueurs handigolf titulaires du Medical Pass avec la mention « Buggy : yes ».

12. RECONNAISSANCE DU PARCOURS

Elle est incluse dans le droit d'inscription pour la **Série GRAND PRIX & GRAND PRIX SÉNIORS** **uniquement** et s'effectuera soit le mercredi 8, soit le jeudi 9, soit le vendredi 10 **uniquement sur réservation à compter du mercredi 1^{er} septembre** par téléphone au 0262 26 33 39 (Golf de Bourbon).

Annexe

Pour tous les joueurs et bénévoles majeurs, il sera demandé de présenter le PASS SANITAIRE (Accueil Joueur).

Il peut être :

- Un certificat de vaccination,

ou

- Un test PCR ou antigénique ou autotest (sous la supervision d'un professionnel de santé) de moins de 72 heures (doit être valable pour la durée totale de l'épreuve, si possible, afin d'éviter d'avoir à se faire tester entre les 2 tours),

ou

- Un certificat de test positif d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois valant comme preuve de rétablissement.

**Epreuves fédérales
Protocole Sanitaire ffgolf Covid-19
OBLIGATOIRE
(A partir du 30 juin 2021)**

**Commission
Août 2021**

Sportive LRGR

A l'attention des joueurs et des accompagnants

- Au départ et sur le parcours les joueurs devront respecter les mesures sanitaires générales (distanciation physique de 2 mètres en activités sportives).
- Les joueurs auront la possibilité de manipuler les drapeaux, les râdeaux des bunkers, les piquets de bornage du terrain avec la recommandation de se laver les mains avec une solution hydroalcoolique AVANT cette manipulation. Pour cela, il est recommandé que le joueur soit en possession d'un flacon de cette solution dans son sac.
- Compte tenu de ces évolutions, la balle ne peut pas être placée sans pénalité dans le bunker.
- Si un joueur a un comportement visiblement contraire au respect des gestes barrières, il est susceptible d'encourir des pénalités pour infraction au Code de comportement (cf. Règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs).
- A l'exception du match play, les putts ne peuvent pas être donnés en compétition.
- Les cadets sont autorisés, avec respect du protocole sanitaire (distance, gel, ...).
- L'échange de cartes de scores entre les joueurs est autorisé. Nous vous confirmons que nous reprenons les modalités classiques selon les règles de golf. De ce fait nous souhaitons que les scores soient certifiés par la signature physique du marqueur et du joueur. Par conséquent, l'échange des cartes devra être opéré avant le début de la partie.
- Les réunions des capitaines sont à nouveau autorisées avec port du masque obligatoire.

Le Comité des Règles et la Commission Nationale d'Arbitrage